

*Les crédits*

protection intégrale de 12 p. 100 de nos zones terrestres et marines.

Notre réseau de parcs nationaux n'est achevé qu'à moitié, après plus d'un siècle d'études dans les provinces et les territoires. Des 39 régions écologiques du Canada, 21 seulement y sont représentées d'une façon quelconque, quant aux 29 régions écologiques maritimes, 2 seulement sont protégées d'une façon quelconque.

La plupart des députés savent je pense que le premier parc national du Canada a été créé à Banff en 1885, il y a plus d'un siècle. Les députés savent probablement d'où provient l'idée de protéger 12 p. 100 de notre territoire. Je vais m'attarder un peu ce matin à traiter plus particulièrement des raisons pour lesquelles il nous faut atteindre au moins cette proportion de 12 p. 100.

Quand nous parlons de ces 12 p. 100, il faut nous attacher à la préservation des systèmes et à la mise en communication des zones afin de protéger les espèces qui y vivent. Il faut articuler les zones, qu'il s'agisse des circuits suivis en vol par la grue blanche d'Amérique ou les autres oiseaux migrateurs, ou du trajet de nombreux mammifères terrestres. En fait, beaucoup d'espèces végétales ont besoin pour être protégées de ce genre d'articulation des systèmes.

Lorsque nous parlerons à la Chambre aujourd'hui et lorsque nous voterons lundi, nous ferons entendre notre voix pour tous ceux au Canada qui n'en ont pas. Cela ne veut pas dire seulement les enfants en bas âge et ceux non encore nés, mais aussi les nombreuses espèces qui n'ont pas de voix non plus et qui, pourtant, sont maltraitées par l'homme et même, dans bien des cas, menacées d'extinction.

Nous devons nous rappeler, durant ce débat, que 40 000 enfants mourront aujourd'hui de malnutrition et de maladie. Comme la Commission Brundtland l'a si bien signalé, la protection de 12 p. 100 des zones terrestres et marines est l'une des mesures les plus fondamentales que nous devons prendre pour en arriver à une meilleure compréhension de cette remarquable planète.

Douze mille espèces disparaîtront cette année, la plupart dans les régions tropicales. C'est dans ces régions que l'on trouve 80 p. 100 de la biodiversité sur cette planète. Comme je le signalerai dans mes remarques ce matin, un nombre considérable d'espèces sont disparues

par notre faute ici, dans notre pays, même au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Entre 1885 et 1929, le Canada a créé 15 parcs nationaux, au rythme de un tous les trois ans. Malheureusement, au cours des 20 années qui ont suivi, quatre parcs seulement ont été créés, et nous n'avons pas fait beaucoup de progrès depuis. Seulement 34 parcs nationaux ont été créés depuis 1885.

En 1989, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, mieux connue sous le sigle UICN, a relevé seulement 3 500 zones protégées dans le monde, réparties dans 125 pays. Je prendrai aussi quelques instants pour expliquer pourquoi il nous faut compléter notre réseau de parcs nationaux et protéger 12 p. 100 de notre territoire.

Le point de vue des Canadiens se situe des années-lumière en avance sur celui de la majorité de cette Chambre, encore que nous aurons peut-être, lundi, un oui retentissant lors du vote. Le plus récent sondage Gallup d'envergure, celui de 1987 où l'on a posé de nombreuses questions aux Canadiens, indique que 96 p. 100 appuient des mesures rigoureuses du gouvernement pour protéger la nature. En 1987, les Canadiens ont consacré 5,1 milliards de dollars à des activités liées à la nature. Les parcs nationaux existants ont ajouté 900 millions au produit national brut et financé des emplois totalisant 34 000 années-personnes.

Passons un peu en revue les parcs nationaux du Canada. Je voudrais mentionner l'excellent livre intitulé *Endangered Spaces*. En Colombie-Britannique il y a 6300 kilomètres carrés de parcs nationaux, lesquels sont au nombre de six. En Alberta 54 000 kilomètres carrés dans 4,8 parcs nationaux. La raison de ce nombre décimal, c'est le parc national Wood Buffalo qui est en partie dans les Territoires du Nord-Ouest. En Colombie-Britannique aussi, un des parcs est à cheval sur la frontière.

En Saskatchewan, il y a deux parcs représentant 4700 kilomètres carrés et au Manitoba un seul parc de 3000 kilomètres carrés.

En Ontario, il y a 2000 kilomètres carrés répartis entre cinq petits parcs, tandis qu'au Québec il y a trois parcs totalisant 935 kilomètres carrés. Au Nouveau-Brunswick il y a 445 kilomètres carrés dans deux parcs nationaux. Il y a deux parcs nationaux en Nouvelle-Écosse représentant